

Rapport moral année 2019 AOTM (AG du 6 février 2020)

Chers amis,

Bienvenue à tous pour cette assemblée générale ordinaire de notre association.

C'est autour d'un acte de création que nous nous retrouvons chaque année, depuis 11ans, création d'un orgue, et je voudrais insister ce soir sur ce point précis: création d'un orgue en tant qu'œuvre d'art.

Œuvre d'art visible par l'esthétique du buffet, œuvre d'art invisible, celle de l'extraordinaire complexité de la structure interne de l'orgue, œuvre d'art par la qualité de sa richesse sonore.

On achète un violon, un piano, mais on n'achète pas un orgue, on le crée...

On le crée pour tel usage, tel projet, avec telle personnalité sonore, avec tel choix architectural, dans tel lieu, avec tel budget. L'orgue est toujours une création sur mesure.

Mais ce qui est particulier à l'orgue, c'est que pour le créer, il faut d'abord créer autre chose, une communauté humaine, quelque chose comme l'AOTM par exemple.

Quand j'achète un violon je sais ce que je veux, je suis seul à décider. C'est simple..., mais comment choisir en groupe cette œuvre d'art ? comment parler d'une seule voix ?

Je crois qu'ici à l'AOTM nous y sommes parvenus plutôt bien, et en commençant ce rapport je tenais à le souligner, parce que c'est réconfortant et très encourageant.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots à propos de l'acte créateur, puisque cela nous concerne directement.

L'acte créateur s'inscrit toujours dans une continuité, dans une filiation, dans une histoire. Pour nous, ici à Montpellier, cette histoire commence au Vigan en 1995, ce qui peut vous paraître bizarre, mais c'est une réalité.

Je m'explique.

En 1995 au Vigan j'ai proposé au Conseil Presbytéral la création d'un orgue dans le temple, proposition reçue avec quelques réserves pour ne pas dire réticences ... mais qui a été suivie d'effet par l'inauguration d'un très bel instrument sept ans plus tard en 2002, dû au talent de Claude Berger.

Si je prends le risque devant vous de parler de cette création, c'est qu'elle m'a permis de rencontrer, parmi beaucoup d'autres, deux personnes qui jouent un rôle déterminant pour l'histoire de notre orgue ici à Montpellier.

Ces deux personnes, Martin Bacot architecte et Philippe Lefebvre organiste, je les ai rencontrées dans le cadre de l'action culturelle que nous menons au Vigan depuis presque vingt ans, où j'ai organisé plus de cent concerts.

Or il se trouve qu'en 2012 l'orgue du temple du Vigan a été choisi par le Festival Montpellier- Radio-France-Occitanie pour un concert d'orgue s'inscrivant dans son programme. Pour ce concert, le festival a choisi l'organiste Samuel Liegeon, brillant titulaire de l'orgue de Chaillot à Paris. Nous lui devons beaucoup pour le projet de Montpellier, car c'est lui qui m'a parlé de Martin Bacot dont j'ignorais tout, que j'ai rencontré par la suite en vue de l'étude, puis de la réalisation du buffet de l'orgue, en accord avec le C.A.

Comme vous le savez, dès le départ, le C.A de l'AOTM a fait le choix, approuvé par le Conseil Presbytéral, d'un orgue de trois claviers et d'environ 30 jeux.

Mais comment concevoir un grand instrument avec ses 2216 tuyaux sur une tribune très étroite, un instrument en harmonie avec l'architecture du temple, respectant la visibilité des vitraux, et avec la volonté de permettre la plus grande qualité sonore possible ? Pour Martin Bacot qui est également organiste de grand talent, c'était presque « mission impossible ». Mais après un travail approfondi dont je peux témoigner, il a trouvé la solution que vous connaissez, et appréciez je le crois.

Je suis convaincu que la qualité exceptionnelle du projet de Martin Bacot a été un élément déterminant pour l'attribution de la subvention de 150 000 € du Ministère de la Culture en juin 2019. Je crois vraiment que le projet de Martin Bacot est la clé de voûte de l'acte créateur de l'AOTM.

Merci Martin Bacot

Et l'histoire continue: pour les concerts que nous organisons au Vigan, j'ai invité en 2015 Philippe Lefebvre, célèbre organiste de Notre Dame de Paris, et de plus Président fondateur de l'association Orgues en France, dont l'AOTM fait partie. Sachant sa grande compétence et l'audience qu'il a partout en France je lui ai demandé d'être animateur d'un Comité Technique et Artistique pour la réalisation de notre orgue.

Je sais qu'il est intervenu personnellement auprès du Ministère de la culture en faveur de notre projet.

Merci Philippe Lefebvre.

Ces quelques mots pour illustrer très simplement cette idée que l'acte créateur s'inscrit, comme toujours, dans une histoire faite d'imprévus, de rencontres, une histoire vivante dont les racines remontent loin, et beaucoup plus loin qu'il n'y paraît.

Il se trouve également que par Hélène Mattras j'ai fait la connaissance de Monsieur Vincent Berthier de Lioncourt qui est en lien avec le Ministère de la Culture et qui a efficacement soutenu notre projet.

Merci Vincent Berthier de Lioncourt.

L'acte créateur est le fruit d'une convergence de motivations, d'enthousiasme, de désirs

Cette motivation, cet enthousiasme, je sais que vous les partagez et je vous en remercie. Chacun de vous a sa part dans cette belle aventure.

Je pense en particulier aux membres du CA, à Christian Seiler et James Woody qui en sont membres de droit, et à qui nous devons beaucoup. Christian Seiler, va quitter ses fonctions de Président du CP et je le remercie pour sa présence et son soutien.

Mais où en sommes-nous aujourd'hui de façon concrète ?

L'engagement de l'État dans un projet tel que le nôtre crée toujours une sorte d'émulation qui ne peut que nous être favorable, émulation qui peut susciter, et nous l'espérons bien, le concours d'autres collectivités publiques ainsi que du mécénat.

En ce qui concerne les collectivités publiques, je suis heureux de vous dire que la Mairie de Montpellier nous accorde cette année 25 000 € de subvention d'investissement et que la Région Occitanie, à son tour, s'est engagée pour une subvention de 150 000 €.

Fanny Dombre Coste a apporté pour cela une aide précieuse, ainsi qu'Hélène Mattras, qui a suivi ce dossier, et nous les remercions chaleureusement.

Nous avons donc déjà l'assurance d'avoir 60% du budget pour la construction de l'orgue.

Ne crions pas victoire trop vite. Il reste encore beaucoup à faire puisqu'il faut trouver 300 000 € dans les mois qui viennent.
Et comme vous le savez, la course devient plus difficile quand on se rapproche de la fin...

Désormais nous pouvons donc entrer dans le concret de la construction de l'orgue, et commander au facteur Pascal Quoirin la première tranche de travaux c'est à dire la tuyauterie.

Le financement total doit être trouvé au plus tard en 2021.

À ce propos je vous informe que nous avons engagé Madame Malacan dont le métier est de lever des fonds. Nous espérons qu'elle y parviendra dans les mois qui viennent.

Il faut compter 12 à 18 mois pour la construction de l'orgue dans l'atelier du facteur, avant son installation dans le temple, ce qui peut permettre une inauguration en 2023.

C'est maintenant un objectif tout à fait réalisable.

Ensemble, nous irons jusqu'au bout pour doter la communauté mais aussi la ville et la région d'un instrument remarquable, d'une œuvre d'art remarquable, pour aujourd'hui et pour demain.

Michel Dautry, président.